



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

P3 Procurement Directorate/Direction des
approvisionnements en P3

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Gatineau QC

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Title - Sujet DDQ - Projet de poste frontalier	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-187064/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client 1000337064	Date 2017-09-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$NB-002-73122	
File No. - N° de dossier nb002.47419-187064	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-09-22	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Zwicker, Dawn	Buyer Id - Id de l'acheteur nb002
Telephone No. - N° de téléphone (613) 301-1676 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cet Avenant 007 est émis afin de :

1. Diffuser les réponses aux Demandes de renseignements suivantes :

N°	Demande de renseignements	Réponse
028	Le Canada fournira-t-il aux soumissionnaires un nouveau document de DDQ pour tenir compte des changements apportés à ce jour?	Veuillez consulter l'article 3 du présent Avenant 007.
029	<p>Il est devenu courant au sein du marché canadien de conception-construction-financement-entretien (CCFE) pour les entreprises d'opération des installations de participer à un projet de CCFE dans le cadre d'une sous-traitance à court terme (environ cinq ans) conclue avec le fournisseur d'activités d'opération des installations du partenaire privé. Habituellement, ces types de sous-traitances permettent de transférer une portion limitée de la portée générale des activités d'opération des installations du projet (p. ex., un plafond mensuel de déduction, fixé à une fraction de la déduction mensuelle réelle à laquelle le fournisseur s'expose en ce qui a trait aux activités d'exploitation d'installations, et une exposition faible ou nulle aux risques liés au cycle de vie à long terme).</p> <p>Dans les faits, une entreprise effectuera un sous-ensemble de tâches exigées dans le cadre d'un projet de CCFE, tout en se protégeant d'une exposition commerciale importante aux principes fondamentaux de transfert du risque qui sont les principes clés d'un projet de CCFE.</p> <p>Le répondant demande que le Canada confirme ce qui suit :</p> <p>1) la participation à un projet de CCFE dans le contrat d'une sous-traitance avec le fournisseur des activités d'opération des installations de CCFE ne constitue pas une livraison dans le cadre d'un autre modèle de réalisation aux fins des articles D1.1(5) et D.3;</p> <p>2) toute entreprise qui indique en référence de l'expérience obtenue dans le cadre d'une sous-traitance de ce type est tenue d'indiquer clairement qu'elle n'est pas le fournisseur des activités d'opération des installations de CCFE du projet.</p>	<p>1) En vertu de l'article 2 des exigences de présentation de la Réponse pour le critère D.1, un Répondant devra démontrer que le Membre principal responsable des opérations des installations proposé assumait l'entière responsabilité de la prestation des services détaillés dans l'exemple fourni. De plus, il est attendu qu'en vertu du formulaire C-4, à l'article (g) et du formulaire C-7 à l'article d) iii., le Répondant devra démontrer comment son expérience peut être considérée comme acquise dans le cadre d'un autre modèle de réalisation.</p> <p>2) Il est attendu que le rôle du Membre principal responsable des opérations des installations dans le cadre du projet cité en exemple sera clairement détaillé en réponse à l'article j) i. du formulaire C-4.</p>
030	<p>L'Avenant 006 introduit l'exigence suivante à l'article B.1.2, Capacité :</p> <p>6. Incorporer les principes d'excellence en matière de conception à la conception architecturale.</p> <p>Nous nous attendons à ce que l'excellence en</p>	Le Canada ne prévoit pas modifier le critère d'évaluation.

conception soit démontrée sur la base de comparabilité et non de la capacité et nous suggérons de déplacer cette exigence à l'article B.1.1.	
--	--

2. Modifier la Demande de qualifications pour le dossier 47419-187064/A diffusée le 14 juillet 2017 et portant le nom « ABES.PROD.PW__NB.B002.F73122.EBSU000.PDF » comme suit:
- 2.1. Supprimer la ligne 3 – Date limite de soumission de la Réponse du tableau du Résumé des renseignements clés et remplacer par la suivante :

3. DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES RÉPONSES	22 septembre 2017, 14:00:00 HAE
--	---------------------------------

- 2.2. Remplacer les deux premiers paragraphes de l'article 3.4 par les suivants :

Les Réponses à la DDQ devraient être présentées selon le modèle décrit au paragraphe 3.5, intitulé « Exigences générales relatives aux Réponses » et comprendre le contenu qui est décrit à l'annexe C, intitulée « Critères d'évaluation cotés et exigences relatives au contenu des Réponses ». Le contenu de la Réponse doit être exhaustif pour permettre au Canada d'évaluer la Réponse à l'aide des critères d'évaluation décrits à l'annexe C.

Chaque Réponse doit respecter les critères suivants :

- 2.3. Supprimer les définitions suivantes de l'annexe A – Définitions et interprétation :

Par **CCFGM**, on entend la conception, la construction, le financement, la gestion et la maintenance ;

Par **CCFM**, on entend la conception, la construction, le financement et la maintenance ;

Par **CCGM** on entend la conception, la construction, la gestion et la maintenance ;

Et remplacer par les définitions suivantes :

Par **CCEE**, on entend la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien;

Par **CCFE**, on entend la conception, la construction, le financement et l'entretien;

Par **CCFEE**, on entend la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien;

- 2.4. Remplacer la définition de « Membre principal » de l'annexe A – Définitions et interprétation par la suivante :

Membre principal désigne un particulier, une société par actions, une coentreprise, une société de personnes ou une autre personne morale, exclusif à un Répondant pour les besoins du Projet, qui répond aux critères suivants :

- il dirigera ou devrait diriger les Membres de l'équipe dans la réalisation du Projet (**Membre principal responsable du Projet**) et peut également agir à titre de Membre principal ou de Membre participant;
- il sera responsable ou devrait être responsable de 20 % ou plus des travaux de construction, la proportion étant établie selon les coûts de construction estimatifs totaux du Projet, ou on s'attend à ce qu'il exécute de tels travaux (**Membre principal responsable de la construction**);
- il jouera ou devrait jouer un rôle de premier plan au niveau de la conception en étant responsable de diriger et coordonner l'équipe en plus d'être responsable de plus de 35% des travaux de conception sur le plan a) architectural et, si différent de a), b) 35% des éléments relatifs au génie du Projet (**Membre principal responsable de la conception**);
- il sera responsable ou devrait être responsable de 30 % ou plus des services d'exploitation des installations (gestion des installations et du cycle de vie), à l'exclusion de la TI, la proportion étant établie selon les coûts de construction estimatifs totaux du Projet, sans compter les coûts de la TI du Projet, ou on s'attend à ce qu'il exécute de tels travaux (**Membre principal responsable des opérations des installations**) (l'exclusivité à un Répondant ne s'applique pas à ce Membre principal);
- il sera responsable ou devrait être responsable de 30 % ou plus des travaux de conception, de prestation, d'entretien ou de soutien des TI, la proportion étant établie selon les coûts estimatifs totaux du Projet, pour chacune des étapes (conception, prestation, entretien et soutien) du Projet, ou on s'attend à ce qu'il exécute de tels travaux (**Membre principal responsable de la TI**);
- il sera responsable d'organiser le financement du Projet, y compris de s'occuper de la gestion et de la coordination des prêteurs (**Membre principal responsable du financement**);

2.5. Remplacer le paragraphe 1 des Exigences de présentation de la Réponse de B.3 – Personnes clés du tableau B – Capacités et expérience en matière de conception de l'annexe C par le suivant :

1. Au moyen du formulaire C-7 fourni dans la pièce jointe 1 de l'annexe C de la présente DDQ, soumettre un curriculum vitae pour chacune des Personnes clés principales travaillant pour le ou les Membres principaux responsables de la conception, décrivant leur expérience globale au cours des dix (10) dernières années précédant la date de clôture de la DDQ, y compris toute expérience précise pertinente en ce qui a trait à la nature et à la portée du Projet décrit dans la DDQ.

2.6. Remplacer le paragraphe 2 de la quatrième ligne du tableau D – Capacités et expérience en matière d'opérations des installations de l'annexe C par le suivant :

2. Les projets présentés en référence doivent avoir été réalisés par le ou les Membres principaux responsables des opérations des installations de l'Équipe du Répondant ayant assumé les responsabilités associées à la prestation de ces services. Les services doivent avoir été offerts à l'interne ou par l'intermédiaire de contrats de sous-traitance gérés, dans le cadre desquels le ou les Membres principaux doivent avoir pris en charge l'entière responsabilité de la prestation de ces services.

2.7. Remplacer le paragraphe 1 des Critères d'évaluation de F.1 – Capacités Financières du tableau F – Capacités financières et expérience en matière de financement de l'annexe C par le suivant :

1. La disponibilité des fonds requis des Membres investisseurs, de leur société mère ou d'autres garants, pour effectuer un investissement en capital nécessaire au Projet, lequel sera estimé pour les besoins de l'évaluation des Réponses à la DDQ, à 30 millions de dollars canadiens.

2.8. Remplacer l'alinéa i) du Formulaire C-1 – Expérience de collaboration de l'équipe par le suivant :

- i) Type de livraison de projet (C/C, CCFEE, CCFE etc.)

2.9. Remplacer l'annexe J – Liste de vérification administrative par ce qui suit :

ANNEXE J – LISTE DE VÉRIFICATION ADMINISTRATIVE

Article visé		Soumis?
Paquet 1 – Formulaires et attestations – Annexe B de la DDQ		
Deux (2) exemplaires imprimés et deux (2) versions électroniques conformément au sous-alinéa 3.5.1 de la DDQ		
Formulaire B-1	Formulaire cadre de présentation des Réponses à la DDQ	Oui/Non
Formulaire B-2	Déclaration de consentement du Membre de l'équipe	Oui/Non
Formulaire B-3	Membres de l'Équipe du Répondant	
Formulaire B-4	Profil d'entreprise	Oui/Non
Formulaire B-5	Administrateurs faisant partie de l'Équipe du Répondant	Oui/Non
Formulaire B-6	Personnes clés du Répondant	Oui/Non
Paquet 2 – Compétences et expérience techniques et financières – Annexe C de la DDQ		
Huit (8) exemplaires imprimés et deux (2) versions électroniques des Sections A, B, C, D et E conformément au sous-alinéa 3.5.2 de la DDQ		
Trois (3) exemplaires imprimés et deux (2) versions électroniques de la Section F conformément au sous-alinéa 3.5.2 de la DDQ		
Section A : Exigences relatives au contenu de la Réponse concernant la structure de l'Équipe du Répondant et les capacités et l'expérience en matière de	<ul style="list-style-type: none"> • A.1 Composition, structure et approche de l'Équipe du Répondant • A.2 Expérience de collaboration <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire C-1 – Expérience de collaboration de l'équipe • A.3 Personnes clés principales <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire C-7 – Expérience des Personnes clés 	Oui/Non

Article visé		Soumis?
développement de projets		
Section B : Exigences relatives au contenu de la Réponse concernant les capacités et l'expérience en matière de conception	<ul style="list-style-type: none"> • B.1 Expérience <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire C-2 – Expérience de projet de l'équipe responsable de la conception • B.2 Approche • B.3 Personnes clés <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire C-7 – Expérience des Personnes clés 	Oui/Non
Section C : Exigences relatives au contenu de la Réponse concernant les capacités et l'expérience en matière de construction	<ul style="list-style-type: none"> • C.1 Expérience <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire C-3 – Expérience de projet de l'équipe responsable de la construction • C.2 Approche • C.3 Personnes clés <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire C-7 – Expérience des Personnes clés 	Oui/Non
Section D : Exigences relatives au contenu de la Réponse concernant les capacités et l'expérience en matière d'opérations des installations	<ul style="list-style-type: none"> • D.1 Expérience <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire C-4 – Expérience de projet de l'équipe responsable des opérations des installations • D.2 Approche • D.3 Personnes clés <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire C-7 – Expérience des Personnes clés 	Oui/Non
Section E : Exigences relatives au contenu de la Réponse concernant les capacités et l'expérience en matière de technologie de l'information (TI) et d'équipement spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> • E.1 Expérience <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire C-5 : Expérience de projet de l'équipe responsable de la technologie de l'information • E.2 Approche • E.3 Personnes clés <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire C-7 – Expérience des Personnes clés 	Oui/Non
Section F : Exigences relatives au contenu de la Réponse	<ul style="list-style-type: none"> • F.1 Capacités financières • F.2 Expérience en matière de financement de l'équipe principale <ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire C-6 – Expérience de projet 	Oui/Non

Article visé	Soumis?
concernant les capacités financières et l'expérience en matière de financement	de l'équipe responsable du financement
	<ul style="list-style-type: none">• F.4 Personnes clés<ul style="list-style-type: none">○ Formulaire C-7 – Expérience des Personnes clés

3. Diffuser, à des fins de référence seulement, deux versions mises à jour (dans un format « suivi des modifications » et dans un format « propre ») de la Demande de qualifications pour le dossier 47419-187064/A diffusée le 14 juillet 2017 et portant le nom « ABES.PROD.PW__NB.B002.F73122.EBSU000.PDF » incorporant les changements effectuées à la DDQ depuis sa diffusion. AVIS IMPORTANT : Ces documents sont transmis à des fins de référence et le Canada n'offre aucune garantie eût égard à l'exhaustivité et à l'exactitude des changements effectués dans ces documents. En cas de disparité entre le document de Demande de qualifications portant le nom « ABES.PROD.PW__NB.B002.F73122.EBSU000.PDF » et/ou tout avenant subséquent (collectivement, les « Documents originaux) et les documents transmis avec le présent Avenant, les Documents originaux prévaudront.

FIN DE L'AVENANT